

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4758)

## AMENDEMENT

N ° CE11

présenté par

M. Dive, M. Kamardine, M. Minot, M. Benassaya, Mme Louwagie, M. Boucard, M. Reiss,  
Mme Anthoine et M. Rolland

-----

### ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.